

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 31 août au dimanche 6 septembre 2020

---



**POLICE**  
R I V I E R A

**317 interventions**

---



**AMBULANCE**  
R I V I E R A

**88 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**4 jours services**

Cours de cadres ou cours de répétitions

---



**SDIS**  
R I V I E R A

**13 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



**Blonay**



04.09.2020 – 1506 : accident de la circulation avec blessé

Les policiers ont été sollicités à la route des Monts 45 pour un accident de la circulation. Une scooteriste seule en cause perd la maîtrise de son engin, chute et se blesse grièvement. Une ambulance achemine la victime au parking des Motalles pour une prise en charge par un hélicoptère de la REGA. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



**Chardonne**



07.09.2020 – 0015 : conduite en état d'ivresse

En cours de patrouille, les agents remarquent un véhicule suspect qui roule à une vitesse inadaptée. Au moment de l'interception, l'automobiliste emboutit un candélabre. Après vérification, il s'avère que le conducteur se trouve sous l'influence de l'alcool. Il est conduit au poste de police pour la suite de la procédure.



**Corseaux**



02.09.2020 – 0939 : camping illicite

En cours de patrouille, les agents contrôlent un camping-car stationné sur une place de stationnement publique sur le chemin de la Paix. Les deux occupants, qui dormaient, ont été identifiés comme des touristes de passage et avisés de la dénonciation pour l'interdiction de camper sur la voie publique.



**La Tour-de-Peilz**



06.09.2020 – 1959 : incendie d'un sèche-linge

Une douzaine de pompiers sont mobilisés pour un incendie dans un immeuble locatif de l'Avenue de Tramenaz. Une équipe de reconnaissance et sauvetage se dirige dans les étages pour contrôler les cages d'escaliers et les logements, ainsi que créer un exutoire. Pendant ce temps, une équipe d'extinction se rend dans les caves et découvre un sèche-linge qui brûle. Après les opérations d'extinction, les sapeurs ventilent les lieux et procèdent aux contrôles d'usage. Neuf occupants de l'immeuble sont contrôlés par Ambulance Riviera. Police Riviera, la police cantonale et un inspecteur de l'ECA se rendent aussi sur place.



**Montreux**



01.09.2020 – 0049 : conduite dangereuse

En cours de patrouille sur la rue du Lac à Clarens, les policiers interceptent un automobiliste qui circule en sens inverse et à une vitesse inadaptée en sortie de virage, manquant de peu de franchir la ligne blanche. Par son style de conduite, il a provoqué un crissement des pneus ainsi qu'un vrombissement inutile de son moteur. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



01.09.2020 – 0130 : ivresse

En cours de patrouille pédestre en gare de Montreux, les policiers interviennent auprès d'une femme qui hurle, tout en injuriant copieusement les policiers. Ces derniers tentent de la calmer, sans succès. Acheminée au poste de police, puis placée en cellule de dégrisement pour éviter toute récidive, l'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



05.09.2020 – 0440 : violence contre fonctionnaires

Police Riviera est requise pour une bagarre en cours entre une dizaine de jeunes au giratoire de la gare. A l'arrivée de la patrouille, un des individus frappe une jeune fille. Ce jeune homme est appréhendé et maîtrisé. Lors de son transfert au poste de police, il insulte et menace un policier, à plusieurs reprises. Dénonciation à l'autorité compétente.



Trouble de la tranquillité / nuisance (diffuseur de son)

L'intervention des policiers est requise sur les quais pour des nuisances sonores occasionnées par un jeune écoutant de la musique au moyen d'une enceinte musicale. Le propriétaire du dispositif est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Préciser la date et l'heure

Police Riviera est sollicitée au collège Montreux-Est pour des nuisances sonores occasionnées par 4 personnes écoutant de la musique à un niveau sonore trop élevé. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux. La propriétaire du diffuseur de son est informée d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Préciser la date et l'heure



04.09.2020 – 1148 : secours en nombre après l'accident d'une pelle mécanique

Une pelle mécanique se renverse dans un talus à Chamby et une victime nécessite d'en être extraite. En soutien aux équipes d'Ambulance Riviera, dix pompiers du SDIS Riviera convergent sur les lieux avec notamment un véhicule de secours routier et un tonne-pompe 2000 litres. Ils sécurisent et stabilisent la machine, puis aident à l'extraction de la victime. La Police cantonale participe également aux opérations.



01.09.2020 - 2200 : bagarre

Intervention requise pour des personnes qui se battent devant le bar « Le Vème ». Rapidement sur place, les policiers écartent deux individus, fortement alcoolisés, qui veulent retourner sur la terrasse de l'établissement pour en découdre. Identifiés, les deux hommes ne cessent de créer du scandale, tout en insultant copieusement les policiers. Au vu de la situation, les individus sont acheminés au poste de police de Clarens pour la suite de la procédure et sont dénoncés aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



02.09.2020 - 0900 : camping sur la voie publique et ses abords

Police Riviera procède au contrôle de trois camping-cars / van aménagés stationnant sans autorisation hors d'une place spécialement aménagée à cet effet sur le quai Ernest-Ansermet. Les détenteurs des véhicules sont dénoncés aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



02.09.2020 - 1000 : accident de la circulation avec blessés

Un automobiliste inattentif refuse la priorité à un cyclomoteur en s'engageant dans le giratoire, sur la route de Chenevières. Légèrement blessée, la victime du deux roues est conduite à l'hôpital en ambulance. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



04.09.2020 - 1215 : Mendicité / collecte

En cours de patrouille pédestre sur l'avenue Général-Guisan, les policiers contrôlent un homme s'adonnant à la mendicité. Au terme des contrôles d'usage, il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



04.09.2020 - 1243 : Mendicité / collecte

Une femme s'adonnant à la mendicité sous le passage Saint-Antoine est interpellée par les policiers. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



04.09.2020 - 2355 : infraction LCR

Les policiers ont été sollicités pour une voiture roulant avec un pneu crevé depuis la localité de Pully, sur la route du Lac en direction de Vevey. A l'approche du contrôle, l'automobiliste refuse d'obtempérer aux signes des policiers. Il a finalement pu être intercepté après une course-poursuite. Acheminé au poste de police pour la suite de la procédure, l'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### Pollution sonore

En cours de patrouille motorisée, le vendredi 4 septembre à 01h05, entre l'avenue Général-Guisan et la route des Entrepôts, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement lors de sa sortie du giratoire en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En cours de patrouille motorisée à 23h49, les policiers interceptent deux automobilistes qui accélèrent fortement sur l'avenue du Général-Guisan, à en occasionnant de la pollution sonore. Ils sont dénoncés à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue de Corsier, à 18h53, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement sur l'avenue de Gilamont en direction du centre-ville de Vevey en occasionnant de la pollution sonore. Nos agents suivent le véhicule qui continue à accélérer fortement. Lors du contrôle, il s'avère que le conducteur est au bénéfice d'un permis d'élève-conducteur. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### Trouble de la tranquillité / nuisance (diffuseur de son)

L'intervention des policiers est requise au Jardin Doret à 23h54 pour des nuisances sonores occasionnées par 5 jeunes écoutants de la musique au moyen d'une enceinte musicale. Le propriétaire du dispositif est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

## Hors région



### 05.09.2020 – 1425 : renfort pour l'incendie d'un bâtiment industriel à Roche

Un équipage du SDIS Riviera est mobilisé pour l'incendie d'un bâtiment industriel à Roche. Ils s'y rendent avec le véhicule de transmissions régional (VTR) et établissent un poste de commandement au profit du chef d'intervention du SDIS du Haut-Lac. Leur mission dure huit heures. De nombreux partenaires sont mobilisés, dont Ambulance Riviera, l'ECA, la police cantonale, le Soutien sanitaire opérationnel (SSO), le Détachement poste médical avancé (DPMA), etc.

## Autres



### 05.09.2020 : Cours d'instruction GRID, Gollion

Le Groupe d'Intervention en terrain Difficile s'est entraînée sur la piste d'Instruction du centre cantonale de Gollion. 4 membres du GRID ont revu les techniques individuelles ainsi que la technique de sauvetage en décombres.

## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
03.09.20	Blonay, Route des Pléiades	50 km/h	67 km/h	*	52	*
03.09.20	Vevey, Boulevard de Charmontey	50 km/h	77 km/h	*	3	*
04.09.20	St-Légier-La Chiésaz, Route du Triage	30 km/h	51 km/h	*	82	*
05.09.20	Jongny, Route du Mont-Pélerin	50 km/h	72 km/h	*	42	*
07.09.20	La Tour-de-Peilz, Avenue de Bel-Air	30 km/h	39 km/h	*	11	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
<b>Clarens, (5) Rue Gambetta (sens descendant)</b>	50 km/h	35'584	22	31	0.149%
<b>Brent, Place de la Chapelle</b>	50 km/h	34'495	1	0	0.003%